La lettre de l'AMG

septembre 2016

numéro 7

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Pourquoi les primes augmentent-elles davantage que les coûts?	3-4
Révision tarifaire: TARCO!	4-5
Vie de l'AMG	5
Etudes de médecine: enfin un vrai numerus clausus	7
Tragédie de l'hôpital de Kunduz	8-9
Candidatures	9-12
Changements d'adresses	12
Ouvertures de cabinets	12
Mutations	13
Décès	13
Petites annonces	14
Conférence de la Société Médicale de Genève	14
A vos agendas!	15-16

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le

lundi 14 novembre 2016 dès 19 h 00 (cf. page 4)

La convocation vous parviendra en temps utile.

Rationnement et gel du progrès médical: NON, M. Berset!

Des annonces atterrantes

Dans un communiqué de presse publié le 2 septembre 2016 intitulé *Des mesures sont nécessaires pour freiner la hausse des coûts de la santé*, le conseiller fédéral Alain Berset a décrit ses priorités, sa vision du futur de notre système de la santé et ses remèdes pour lutter contre la hausse des primes d'assurance-maladie annoncées pour ces prochaines semaines. Son constat dit s'inscrire dans un objectif, certes louable, de garantir la qualité des soins. La lecture attentive du document de trois pages est atterrante. Il y est clairement question de rationnement des soins et de gel du progrès médical, solutions inacceptables tant pour le corps médical que pour les patients.

Rationnement des soins

Sous l'appellation de *Pilotage des budgets et du volume des prestations à fournir*, c'est le rationnement des soins qui est proposé comme baguette magique. A nouveau, M. Berset, qui avait soutenu la loi dite *Managed Care* en 2012 en tant que conseiller fédéral après l'avoir combattue comme parlementaire, revient avec une volonté de restreindre les prestations. On aurait pu s'attendre à ce qu'il souligne l'importance d'une excellente formation médicale, qui seule permet de lutter contre les abus et demandes d'examens superflus, car qui connaît au mieux les pathologies et diagnostics sait être rigoureux dans ses investigations. C'est sans aucun doute trop demander à celui qui, avec la complicité du Parlement, par effet d'annonce et dans les actes, a permis à de nombreux médecins au curriculum vitae peu étoffé de venir pratiquer dans nos contrées. Il n'y a pas de capitaine avec une vision globale et cela mène immanquablement à des propositions aussi incompréhensibles que le rationnement et le recours, par le Département fédéral de l'intérieur, au modèle néerlandais qui montre une courbe des coûts en explosion et dépassant celle de la Suisse.

« Donnez la priorité à vos patients en confiant votre gestion à la Caisse des Médecins »

ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
Société coopérative · Agence Genève-Valais
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

1007687

Mais où sont passés les patients?

Le ministre de la santé lance un appel à tous les acteurs de la santé pour qu'ils prennent leurs responsabilités, mais sa liste omet les patients comme l'un des acteurs. M. Couchepin en avait fait sa cible avec sa proposition repoussée de taxe de consultation de 30 CHF, autre lapin sorti du chapeau ministériel. Décidément, ce département navigue à vue. Sous l'ère du ministre socialiste, la cible est devenue la médecine ambulatoire. Le glissement de la médecine stationnaire vers la médecine ambulatoire sera continu. Il entre dans la notion de progrès médical avec des durées d'interventions et de soins raccourcies, des technologies chirurgicales peu invasives, des anesthésies optimalisées, des encadrements améliorés et une récupération facilitée. Comparer les chiffres 2015 avec ceux d'il y a cinq ou dix ans est absurde, car ils ne montreront qu'une évolution voulue par tous vers plus d'ambulatoire: c'est la volonté politique depuis de nombreuses années, ainsi que celle du corps médical et celle des citoyens.

Gel du progrès médical

Le communiqué se termine par *Les médecins ont prescrit davantage de nouveaux produits, plus cher*s. Heureusement que nous avons à cœur de traiter la population avec les dernières thérapies afin de garantir la meilleure prise en charge des patients. Là encore, c'est le progrès médical. L'ère glaciaire a gelé les dinosaures, M. Berset voudrait-il geler les progrès thérapeutiques? Il oublie, et cela pose question, que ce sont les employés de l'Office fédéral de la santé publique qui fixent le prix des médicaments avec l'industrie pharmaceutique. Ni les patients, ni les médecins n'interviennent dans ces processus de négociations. Notre rôle est défini: nous participons à la sécurité des traitements au travers des études et du suivi des effets secondaires et choisissons le traitement le plus adapté pour chacun. Personne n'aspire à être malade, mais chaque patient et son entourage souhaitent le meilleur traitement pour soulager les souffrances et recouvrer la santé.

Des primes qui explosent

Dans son éditorial du 1er septembre dernier dans le *Bulletin des médecins suisses*, le Dr Jürg Schlup, président de la FMH, a démontré avec force (cf. article ci-après) que les primes augmentent davantage que les coûts. C'est une évidence. Il constate que *depuis 1996, les coûts ont augmenté de 66%, tandis que les primes ont aug-*

STS 0292
VIOLLIER
v-box®
Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT
Gratuitement intégrés
Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT sans frais de licence, d'assistance ou de maintenance
Tout en un
Un seul rapport (simple et cumulatif) incluant vos résultats POCT et ceux de Viollier
Interprétation simplifiée
Vos résultats POCT avec les valeurs de référence Viollier, selon l'âge, le sexe et en fonction de l'appareil
Partout et à tout moment
Accès en temps réel à l'ensemble de vos résultats POCT et aux résultats Viollier, 24/7 et quel que soit le lieu de connexion
Impression à distance des étiquettes
viollier.ch
1007867

menté de 102%. Il est grand temps de se pencher sur le financement du système de santé plutôt que sur des mesures contraignantes et simplistes qui ne pousseront qu'à avoir une médecine de moindre qualité. La population fait confiance à ses médecins et a toujours plébiscité le libre choix du médecin et la liberté thérapeutique. Elle refusera le rationnement et le gel du progrès médical.

Michel Matter

Pourquoi les primes augmentent-elles davantage que les coûts?

Vous trouverez ci-dessous un éditorial éclairant du Dr Jürg Schlup, président de la FMH, qui a paru dans le numéro du 31 août 2016 du Bulletin des médecins suisses *2016;97(35):1175. (réd.)*

Toute personne travaillant dans le domaine des soins est confrontée quotidiennement aux causes de l'augmentation des coûts de la santé (et ce d'autant plus qu'elle exerce depuis longtemps) et généralement s'en réjouit. Car ce sont nos possibilités diagnostiques et thérapeutiques qui augmentent et en parallèle le nombre de patients que nous pouvons aider – souvent avec des prestations hautement spécialisées. Ces progrès de la médecine ont fortement contribué à améliorer la qualité et l'espérance de vie de nombreux patients, mais cela signifie aussi que nous traitons de plus en plus de patients polymorbides ou souffrant de maladies chroniques. La croissance démographique des personnes de plus de 60 ans, dont plus de la moitié présentent au moins une maladie chronique[1], n'y est pas non plus étrangère.

Depuis 1996, les coûts de santé ont augmenté de 66%, tandis que les primes ont augmenté de 102%.

En même temps, nous disposons de l'un des meilleurs systèmes de santé au monde. Pratiquement aucun pays européen n'offre un aussi bon accès aux prestations médicales, sans temps d'attente significatif, et ne présente d'aussi bons résultats, par exemple en termes de taux de survie[2] et de satisfaction des patients[3]. Mais offrir une aussi bonne prise en charge à un nombre croissant de patients a forcément un prix, comme le montre l'augmentation des coûts de santé de 66% depuis 1996.

Pourquoi alors, au cours de la même période, les primes maladie affichent-elles une augmentation plus importante (102%)? L'une des raisons doit être cherchée du côté du financement: alors que les prestations ambulatoires sont entièrement financées par les primes maladie, les prestations hospitalières dépendent en grande partie des impôts. Par conséquent, les assurés participent à 100% à l'augmentation des coûts dans le domaine ambulatoire, et à seulement 45% dans le domaine hospitalier.

Si la devise «l'ambulatoire avant l'hospitalier» est dans l'intérêt des milieux politiques et des patients puisqu'elle permet d'économiser des coûts, elle contribue aussi à augmenter les primes! Chaque traitement hospitalier réalisé aujourd'hui en ambulatoire accroît la charge financière des assurés, faute de subventionnement par les impôts. En parallèle, de nombreuses interventions se font désormais plus souvent en ambulatoire grâce aux progrès techniques, mais elles sont de manière générale réalisées plus souvent, car davantage nécessaires pour une population vieillissante. L'augmentation annuelle des primes s'explique ainsi à la fois par les facteurs «progrès», «démographie» et par le *shift* «ambulatoire versus hospitalier». En revanche, il est faux et inapproprié d'accuser les médecins installés de provoquer une augmentation du volume de prestations en réalisant toujours plus de consultations, comme l'affirme Santésuisse[4], ou de présenter l'engagement du corps médical en faveur d'un tarif ambulatoire approprié comme un facteur de coût important. Le fait est que les prestations ambulatoires fournies par les médecins installés et par les services ambulatoires des hôpitaux ne représentent que 24% des dépenses totales de la santé, pour 43% des primes.

Un financement uniforme des prestations hospitalières et ambulatoires permettrait de freiner l'augmentation des primes.

Que cela signifie-t-il pour l'avenir? Pour être efficace, un système de santé doit développer son secteur ambulatoire. Si la devise «l'ambulatoire avant l'hospitalier» génère une augmentation disproportionnée des primes, il faut alors envisager une solution comme le financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières. Cela permettrait au moins de freiner l'augmentation des primes due au remplacement des prestations hospitalières par des prestations ambula-

toires. En ce qui concerne les coûts globaux de la santé, nous ne pourrons pas faire autrement que de reconnaître que, même en épuisant tous les potentiels d'efficacité, le champ des possibles s'élargit en médecine et donc aussi le nombre de patients qui souhaitent en profiter.

Dr Jürg Schlup
Président de la FMH

[1] Rapport Obsan 68. Obsan Bulletin 4/2013, OFS 2015
[2] Euro Health Consumer Index 2015. Published 26/1/2016
[3] Sturny & Camenzind. Obsan Dossier 18. Neuchâtel: 2011
[4] Communiqué de presse Santésuisse: 12.7.2016

Révision tarifaire

Et maintenant vive le TARCO!

Le TARCO, raccourci de TARMED Consensus, est la dernière proposition de plan de la FMH. Il a été adopté par l'Assemblée des délégués de la FMH à Berne le 7 septembre. Pour rappel, début juin, les médecins suisses s'étaient prononcés par 7xNON, ce qui signifiait un refus de la structure tarifaire révisée, de la normalisation (neutralité des coûts) et du facteur médical individuel (FaMI, substitut des notions de dignité). Autant les majorités étaient écrasantes pour les deux derniers objets (près de 9 médecins sur 10), autant il n'y a eu qu'une petite majorité (54%) contre la structure révisée ats-tms. C'est ainsi que, lors d'une séance extraordinaire à Berne le 18 juillet 2016, une majorité des sociétés faîtières et d'associations professionnelles médicales ont opté pour la poursuite d'une révision tarifaire basée sur la structure révisée ats-tms, structure établie à partir des sociétés de discipline.

Le TARCO est la recherche d'une solution, au sein du corps médical, en vue de pouvoir déposer une solution des médecins pour les médecins, et non pas une

RIVE DROITE
CENTRE D'IMAGERIE

21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 50
Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H

RIVE GAUCHE
CENTRE D'IMAGERIE

61 Route de Thonon
1222 Vésenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 55
Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

SPÉCIALITÉS
Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive
CENTRE DE LA DOULEUR
Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Traitement des fractures vertébrales (kyphoplastie) • Epiduroscopie • Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues
RADIOLOGUES FMH
Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI
1007769

structure négociée directement avec les partenaires tarifaires. La notion de normalisation a été balayée et ne sera donc pas reprise. C'est bien là que les équilibres devront se trouver face à des partenaires tarifaires qui ont clairement dit, comme le ministre de la santé, M. Berset, qu'il ne pourrait y avoir de nouveau tarif en dehors de la neutralité des coûts. Il est toujours bon de rappeler que les tarifs médicaux n'ont pas évolué depuis plus de vingt ans, les chiffres introduits dans le TARMED datant des années 90.

Dès l'obtention d'une solution consensuelle parmi les médecins, la nouvelle structure sera présentée à l'Assemblée des délégués de la FMH (les prochaines séances étant fixées à fin janvier et début septembre 2017) pour acceptation du projet affiné et de la structure définitive. Puis ce sera au tour de la Chambre médicale de se prononcer, puis vraisemblablement de tous les médecins membres de la FMH, ce qui est par principe souhaité par notre association.

Le minutage révisé, des valeurs intrinsèques qualitatives et quantitatives revues et des positions forfaitaires feront pleinement partie de la révision tarifaire consensuelle. Celle-ci devrait être déposée si possible avant la fin de 2017. Il est à relever, que H+ vient d'accepter de poursuivre en 2017 à utiliser la structure tarifaire TARMED bien que la faîtière des hôpitaux ait déposé sur le bureau de M. Berset fin juin la structure refusée par les médecins. Les spécialistes, regroupés dans l'Union tarifaire, poursuivront leur recherche d'un tarif adapté en négociant directement avec les assureurs sans abandonner la solution proposée par la FMH.

Comme on peut le constater, les marges de manœuvre sont étroites, mais la volonté affichée de trouver une solution ensemble et d'aller ensuite vers les partenaires tarifaires est appréciable, car notre profession, quelle que soit la discipline, doit être rémunérée correctement. Les charges du cabinet ont lourdement augmenté depuis 20 ans, mais pas le tarif médical. La notion d'économie d'entreprise doit aussi être prise en compte dans la gestion des cabinets médicaux et le report d'une partie de plus en plus importante de la médecine stationnaire sur l'ambulatoire fait porter un poids financier de plus en plus lourd sur les citoyens par le paiement des primes d'assurance-maladie et contribue pleinement à alourdir les coûts ambulatoires. Le TARCO qui est maintenant proposé n'est pas un moratoire, mais un nouveau souffle vers un consensus.

Michel Matter

Vie de l'AMG

Assemblée générale du lundi 14 novembre 2016

Entre autres tâches statutaires (accueil des nouveaux membres, approbation du budget 2017), l'Assemblée générale aura à procéder aux élections suivantes :

- **élection de deux membres du Conseil pour une durée de 4 ans à dater du 1er janvier 2017:** d'une part, le Dr Fady Rachid, dont le mandat arrive à échéance, est candidat à un nouveau mandat; d'autre part, il s'agit de remplacer le Dr Bernadette Maurice, qui, pour des raisons personnelles, a choisi de démissionner pour la fin de l'année;
- **élection du président de l'AMG pour la période 2018-2021:** le président Michel Matter, dont le mandat arrive à échéance le 31 décembre 2017, est candidat à un nouveau mandat. Pour mémoire, selon l'article 20, al. 2 et 3 des statuts de l'AMG, *le président est élu un an avant la fin du mandat de son prédécesseur. (…) Une réélection a également lieu un an avant l'échéance du mandat en cours.*

Les candidatures sont à adresser par écrit, **pour le 14 octobre 2016 au plus tard**, au secrétariat de l'AMG (rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève), en joignant une brève motivation (1000 signes au maximum, espaces compris), qui sera communiquée aux membres.

Paul-Olivier Vallotton
Secrétaire général

medimage imagerie médicale

Bienvenue chez Medimage,
Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues : Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque

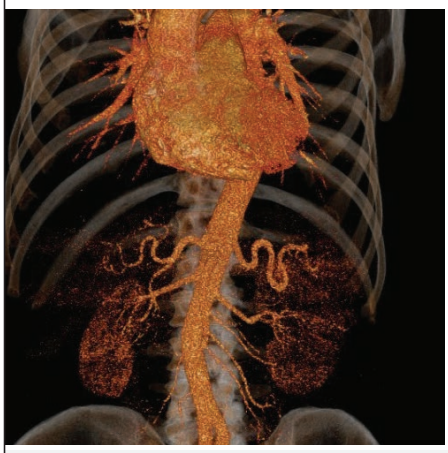

IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque

CT scanner Denta-scan

Échographie Doppler

Mammographie numérique low dose

Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur

Radiologie numérique

Panoramique dentaire

Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47

1007617

www.medimagesa.ch **Adresse** : 1 route de Florissant 1206 GENEVE **Fax** : +41 (0) 22 789 20 70 **Mail** : info@medimagesa.ch

GEFARCO Société fiduciaire

Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

1007832

proximos L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter !

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983

Etudes de médecine:

Enfin un vrai numerus clausus pour rentrer en deuxième année!

A sa session du 1er septembre 2016, le Grand Conseil genevois a accepté à la quasi-unanimité le projet de loi 14781 qui instaure un vrai numerus clausus: celui-ci permettra de ne pas comptabiliser la non-entrée en deuxième année de médecine comme un échec universitaire en cas d'obtention d'une note de 4 à l'examen de première année de médecine.

Quelques explications sur notre système de sélection de nos futurs collègues, qui, fédéralisme oblige, n'est pas uniforme sur le territoire de la Confédération.

En Suisse, la formation des futurs médecins est assurée par les facultés de médecine de Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et Genève. En sus, les universités de Fribourg et de Neuchâtel permettent d'y effectuer le premier cycle (bachelor) pour Fribourg ou les 2 premières années pour Neuchâtel.

Dans les universités suisse-alémaniques et à Fribourg, l'entrée est régie par un numerus clausus basé sur le résultat d'un concours d'entrée en faculté de médecine.

Un numérus clausus délétère

Les universités de Genève et Lausanne ne sélectionnent pas à l'entrée les étudiants, mais se basent sur les résultats de l'examen de première année pour rentrer en 2e année. Le nombre d'étudiants admis y est actuellement prédéterminé par le nombre de places de formation disponibles en deuxième année (150 à Genève et 220 à Lausanne actuellement) en faisant varier le niveau d'exigences (pourcentage de questions réussies) pour obtenir le quatre, barème signifiant la réussite à l'examen.

Il s'agissait donc d'un **numerus clausus fictif**, qui avait de nombreux effets délétères. Ce barème fluctuait donc d'année en année en fonction du niveau de la volée et il n'y avait donc pas d'égalité de traitement entre les différentes volées. Ce système était également inéquitable par rapport aux systèmes en vigueur dans les autres universités. De plus, un double échec en médecine (deux années de suite), s'il était suivi par un troisième échec dans une autre faculté, entraînait de facto pour l'étudiant concerné une exclusion de toutes les filières universitaires en Suisse. Ce qui amenait certains étudiants à renoncer à se présenter dans des filières d'études exigeantes par peur d'y subir un échec définitif.

Avantages de la loi adoptée

La loi adoptée par le Grand Conseil a donc corrigé cette situation en instaurant un numerus clausus par concours lors de l'examen au terme de la première année de médecine, qui a plusieurs avantages pour les étudiants et la faculté de médecine:

- Le barème est fixé de manière «standard», ce qui permet à un étudiant de réussir techniquement en ayant une moyenne de quatre même s'il n'est pas pris en deuxième année, car son rang ne lui permet pas d'être dans les 150 admis.
- L'étudiant ayant réussi l'examen sans être admis en deuxième année de médecine pourra probablement valider des matières (ce point n'est pas encore réglé) et faire des passerelles vers d'autres facultés (par exemple la biologie) ou alors, ayant moins peur d'un échec académique définitif, il serait plus enclin à se lancer dans d'autres filières universitaires exigeantes.
- Il y aura enfin une égalité de traitement entre toutes les volées d'étudiants et ce système se rapproche du système en vigueur dans les autres universités suisses.
- La faculté n'aura plus besoin d'adapter son barème annuellement avec une méthodologie statistique complexe pour établir le barème.

Il faut mentionner que ce projet de loi ne change en rien le fait que l'examen de première année de médecine ne peut être passé que deux fois, puisqu'il n'est pas possible de rester trois ans en première année de médecine.

La faculté de médecine de Lausanne est également en faveur de l'instauration d'un numérus clausus et devrait l'adopter dans un avenir proche.

Pour conclure, je tiens à remercier ma fille Margaux, juriste et étudiante en médecine, qui est à l'origine de ce projet de loi.

Dr Patrick Saudan,
Membre du Conseil
Député PLR au Grand Conseil

GESPOWER
Société fiduciaire et de gestion

Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

GE-MED
GENÈVE-MÉDECINS, À DOMICILE 24H/24
022 754 54 54

La référence genevoise

Centre de formation FMH

1007819

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge fax : 022 734 25 91 info@gemed.ch www.gemed.ch

Tragédie de l'hôpital de Kunduz

Un an près la tragédie de l'Hôpital de Kinduz, Médecins sans frontières (MSF) organise une soirée de commémoration le lundi 3 octobre 2016 à 18 h 30, à l'auditoire Marcel-Jenny, aux HUG. Le Conseil vous invite à vous y rendre nombreux.

Dans la nuit du 3 octobre 2015, des frappes précises et répétées de l'armée américaine contre l'hôpital afghan de Kunduz ont causé la mort de 42 personnes, certains patients brûlant vifs dans leurs lits. Un an après la destruction de l'hôpital de Kunduz, ce sont un million de personnes vivant dans le nord-est de l'Afghanistan qui restent privées d'accès à des soins médicaux de qualité.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée: depuis plusieurs années et depuis lors, d'autres structures de santé ont été prises pour cibles, à un rythme hebdomadaire, par différentes parties au conflit.

Mais ces attaques ne doivent pas être considérées comme normales, ni comme justifiables: elles constituent clairement des violations du droit international humanitaire.

C'est pour le rappeler et protester contre ces violations que MSF organise une soirée de commémoration de l'attaque contre l'hôpital MSF de Kunduz, qui se déroulera le **lundi 3 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30 aux HUG**.

Cette manifestation se déroulera comme suit:

A 18 h 30, projection du film *Not A Target* dans l'auditoire Marcel-Jenny. Une discussion suivra en présence du Dr Kathleen Thomas, médecin ayant survécu à l'attaque de Kunduz.

Vers 20 h 00, à la fin de la discussion, sortie du public qui se dirigera sous la rotonde des HUG pour une **commémoration lumineuse**. La commémoration se terminera vers 20 h 30.

Le Bureau et le Conseil vous invitent à vous rendre nombreux à cette commémoration. Pour une question d'organisation, MSF vous prie d'annoncer à l'avance votre participation à l'adresse suivante: Etienne.L'HERMITTE@geneva.msf.org .

Pour plus d'informations:
http://notatarget.msf.org/fr/
https://www.facebook.com/events/545323685660224/

pov
(selon les indications fournies par MSF)

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Hany AMMANE
Centre médical de la Servette
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Né en 1983, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme fédéral en 2009, il intègre la filière de médecine interne du Prof. Perrier aux HUG. Durant sa formation postgrade, il pratique durant une année la médecine ambulatoire dans le service de médecine de premier recours à Cité-Générations (Groupe médical d'Onex). Il devient chef de clinique en médecine interne, réhabilitation et gériatrie à l'hôpital des Trois-Chêne en 2014 et obtient son titre de spécialiste de médecine interne générale en 2015. Il s'installe dans un cabinet de groupe (Magellan) en mai 2016 et intégrera le centre médical du Grand-Saconnex en janvier 2017.

Dr Victor BANCILA
Rue Saint-Ours 4, 1205 Genève
Né en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1996, il a effectué une formation en neurosciences poursuivie entre l'Université de Genève et celle de Paris 6 (MD/PhD). Retrouvant la médecine clinique depuis 2005, il a suivi une formation postgrade aux HUG. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, il est installé en Ville de Genève depuis mai 2015.

Dr Silvia BONFANTI
Hirslanden Clinique de la Colline
Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève
Née en 1981, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 2006 (Italie), reconnu en 2009
Titre postgrade en médecine physique et réadaptation, 2013

Après avoir suivi ses études en Italie à Pavia, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2005. Elle est ensuite partie pour la Suisse pour effectuer sa formation en médecine physique et réadaptation entre les HUG et le CHUV. Parallèlement, elle a obtenu sa formation complémentaire en médecine du sport. Après un an dans le privé à Nyon, elle a obtenu un poste de cheffe de clinique aux HUG dans l'Unité de médecine physique et rééducation orthopédique (UMPRO) et dans l'Unité de traumatologie du sport (UOTS). Après 3 ans, elle va s'installer au sein de la Clinique de la Colline dans le Centre de médecine du sport et de l'exercice.

Consultation Charmilles

Pédiatrie Charmilles

Imagerie Servette

Magellan

Nous avons le plaisir de vous annoncer le changement d'identité de nos centres médicaux qui sont maintenant regroupés sous le nom "Magellan".

Plus d'information sur www.magellan.ch

Centre Imagerie Servette, Av. De-Luserna 17, 1203 Genève
Centre Médical Charmilles, Rue de Lyon 87/91, 1203 Genève
Centre Médical Grand-Saconnex , Rue Sonnex 23, 1218 Le Grand-Saconnex
Centre Médical Rue de Lausanne, Rue de Lausanne 80, 1202 Genève
Centre Médical Servette, Av. De-Luserna 17, 1203 Genève
Centre Psychothérapie Varembé, Rue de Vermont 37, 1202 Genève

1007893

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES

CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

POUR VOTRE SANTÉ
PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence :

- réadaptation en médecine interne générale
- réadaptation post-opératoire
- prise en charge des maladies psychiques (dépression, anxiété, burn-out, trouble du comportement alimentaire)
- enseignement thérapeutique pour les maladies chroniques

Admissions sous 48h

Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana
☎ 027 485 61 22 - contact-cgm@hcuge.ch www.cgm.ch

HUG Hôpitaux Universitaires Genève

1007895

SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.

- Collaboratrices qualifiées
- 5 jours par semaine 8 à 19 heures
- Utilisation à la carte

« NOUS RÉPONDONS POUR VOUS »

NOS PRESTATIONS

- SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- FACILITÉ D'UTILISATION
- RETRANSMISSION DES MESSAGES
- PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- TRANSFERT D'APPEL URGENT
- COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA

MEDES
VOTRE TÉLÉSECRÉTARIAT DEPUIS 1993

MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 › 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 › F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007782

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Vincent BÜRKI
Hirslanden Clinique la Colline
Avenue de la Roseraie 76b, 1206 Genève
Né en 1981, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titres postgrades en médecine physique et réadaptation, 2014, et en rhumatologie, 2014

Après ses études à Genève où il obtient son diplôme de médecin en 2007, il effectue une double formation, à Monthey, au CHUV, à Paris (Cochin), puis aux HUG, où il devient spécialiste en médecine physique et réadaptation, en rhumatologie ainsi qu'en médecine du sport. Après sa dernière année aux HUG en tant que chef de clinique dans l'unité d'orthopédie et traumatologie du sport, il poursuit dans ce sens par une année de formation de médecine du sport en Australie. Il prévoit de s'installer en septembre 2016 à la Clinique La Colline.

Dr Irina BUTZ
(dès le 01.01.2017)
Avenue du Lignon 40, 1219 Le Lignon
Née en 1979, nationalité allemande
Diplôme de médecin en 2006 (Allemagne), reconnu en 2009
Titre postgrade en pédiatrie, 2015

Après avoir suivi ses études à Hanovre (Allemagne) et obtenu son diplôme de médecin en 2006, elle a débuté sa formation en Allemagne. Arrivée dans la région genevoise en 2009, elle poursuit sa formation à Neuchâtel, Aigle, au CHUV et à l'Hôpital de l'Ile à Berne. Elle s'installera comme pédiatre au Lignon en janvier 2017.

Dr Mireille COMTESSE
(dès le 1.11.2016)
Rue Alexandre-Gavard 30, 1227 Carouge
Née en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en pédiatrie, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a suivi sa formation postgraduée à Nyon et aux HUG. Suite à l'obtention de son titre de spécialiste en pédiatrie, elle exerce comme cheffe de clinique aux HUG. Elle s'installera à Carouge en novembre 2016.

Dr Fleur DUPLA-VILMIN
Route de Saint-Julien 176b, 1228 Plan-les-Ouates
Née en 1981, nationalité française
Diplôme de médecin en 2007 (France), reconnu en 2013
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2015

Après avoir suivi ses études de médecine et débuté sa spécialisation de gynécologie-obstétrique à Nancy (France), elle a poursuivi sa formation au sein de la maternité des HUG pendant 5 ans. Suite à l'obtention du titre de spécialiste, elle accède au poste de cheffe de clinique au sein de l'hôpital de Payerne. Elle obtient parallèlement les diplômes universitaires de laparoscopie gynécologique à Clermont-Ferrand et de sénologie à Paris.

Dr Victoria DUTHON
HUG – Service unité orthopédique et traumatologie du sport
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2013

Après avoir suivi ses études à l'Université de médecine de Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, elle fait son internat de chirurgie orthopédique aux HUG dans le service du Prof. Hoffmeyer, puis part un an pour Lyon dans le service du Prof. Neyret pour se perfectionner dans la chirurgie du genou, arthroscopique et prothétique. A son retour aux HUG, elle devient cheffe de clinique pendant 3 ans, puis médecin adjointe dans l'Unité de chirurgie orthopédique et traumatologie du sport. Elle s'est installée comme chirurgien orthopédiste indépendante le 1er septembre 2016 à la Clinique de la Colline.

Dr Tommaso LEIDI
Hirslanden Clinique de la Colline
Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève
Né en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, il effectue une année à l'Hôpital de Sierre et termine sa formation en médecine interne aux HUG en 2011. Après avoir travaillé une année en qualité de chef de clinique, il est parti en 2012 pour Nairobi. De retour en Suisse en 2015, il a retrouvé un poste de chef de clinique aux HUG. Il s'installera en Ville de Genève en novembre 2016.

Dr Maria MOSCHELLA
HUG – Centre ambulatoire de psychiatrie et de psychothérapie de l'âgé (CAPPA)
Rue des Epinettes 10, 1227 Carouge
Née en 1967, nationalités suisse et italienne
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, elle s'est spécialisée en psychiatrie et psychothérapie. Elle a ensuite effectué une formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée. Toute sa formation a été faite aux HUG où elle travaille actuellement. Elle prépare son installation en ville pour novembre 2016.

Dr Céline ROSSIER
HUG – Pédiatrie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1981, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en pédiatrie, 2014

Après avoir suivi ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a suivi sa formation postgraduée à Nyon, puis aux HUG. Suite à l'obtention de son titre de spécialiste en pédiatrie, elle exerce comme cheffe de clinique aux HUG. Dès le 1er novembre 2016, elle s'installera à Carouge.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr José Manuel SALDARRIAGA
Avenue Jules-Crosnier 8, 1206 Genève
Né en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998 (Colombie), reconnu en 2015
Titre postgrade en urologie, 2016

Après avoir suivi ses études en Colombie et obtenu son diplôme de médecin en 1998, il a suivi une formation en chirurgie générale, puis en urologie aux HUG. Il a poursuivi sa carrière professionnelle en tant que chef de clinique aux HUG de 2011 à 2015. Actuellement spécialiste en urologie, il s'est installé en septembre 2016.

Dr Jean-Luc ZILTENER
Hôpital Beau-Séjour
Avenue de Beau-Séjour 26, 1206 Genève
Né en 1962, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1986
Titre postgrade en médecine physique et réadaptation, 1998

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 1986, il a effectué sa formation postgraduée en médecine physique et rééducation en Suisse et à l'étranger lors d'une année de *fellow-ship*. Par la suite, il a participé en tant que médecin cadre à l'ouverture et l'organisation de la Clinique romande de réadaptation à Sion entre 1999 et 2003. De retour aux HUG en 2004, il est responsable de l'Unité de médecine physique et rééducation orthopédique, ainsi que du *Swiss Olympic Medical Center* des HUG. Il compte s'installer en pratique privée au sein de la Clinique La Colline dès le 1er novembre 2016.

Changements d'adresses

Le Dr Anne-Sophie ARCHINARD
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue Ancienne 54, 1227 Carouge, mais à l'avenue Frédéric-Soret 9, 1203 Genève.
Tél. (inchangé) 022 342 66 90

Le Dr Alexander CUNO
Spécialiste ORL, n'exerce plus au chemin des Tulipiers 1, 1208 Genève, mais à la Clinique La Colline, Centre de chirurgie plastique et esthétique, avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève.
Tél. (nouveau) 022 702 97 00
Fax (nouveau) 022 702 97 19

Le Dr Daisy DÉNÉRÉAZ
Spécialiste en cardiologie et en médecine interne générale, n'exerce plus au Groupe médico-chirurgical des Trois-Chêne, rue de Genève 97-99, 1226 Thônex, mais à la rue François-Perréard 14, 1225 Chêne-Bourg.
Tél. (nouveau) 022 349 08 62
Fax (nouveau) 022 349 82 09

Le Dr Behrooz KASRAEE
Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus au chemin des Semailles 34, 1212 Grand-Lancy, mais au Centre de dermatologie de Cornavin, place Cornavin 12, 1201 Genève.
Tél. (nouveau) 022 322 95 00
Fax (nouveau) 022 322 95 09

Le Dr Arnaud TRIPET
Spécialiste ORL, n'exerce plus au chemin de Beau-Soleil 4,1206 Genève, mais à l'avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève.
Tél. (nouveau) 022 702 97 00
Fax (nouveau) 022 702 97 19

Le Dr Sandor VISKI
Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus au Centre médical du Lignon, place du Lignon 2, 1291 Le Lignon, mais au Centre médical du Grand-Saconnex, rue Sonnex 23, 1218 Grand-Saconnex.
Tél. (nouveau) 022 319 18 18
Fax (nouveau) 022 319 18 19

Le Dr Daniel WAGBÉ
Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus à la route de Pré-Bois 20, 1216 Cointrin, mais au Cabinet EUNICE d'ophtalmologie, Groupe médical des Avanchets-Parc, rue du Grand Bay 15, 1220 Les Avanchets.
Tél. (nouveau) 022 979 09 20

Vos patients le consultent: Pensez à consulter le site www.planetesante.ch!

Ouvertures de cabinets

Dr Joana JIMENEZ MARTIN-NAVARRETE
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue de Lausanne 54, 1202 Genève
Tél. 078 673 90 83

Dr Valérie THOMAZIC
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Centre de psychothérapie et d'évaluation neuropsychiatrique
Cours des Bastions 13, 1205 Genève
Tél. 079 436 95 47

Dr Lynda VANDERTUIN
Spécialiste en pédiatrie
Centre médical de Vésenaz
Route de Thonon 42, 1222 Vésenaz
Tél. 022 716 16 16

Dès le 1er octobre 2016

Dr Pascale BERTOSSA
Spécialiste en gynécologie et obstétrique
Route de Saint-Julien 176B, 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 880 06 31 – Fax 022 880 06 32

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Samia ALLAOUA, Mircea BANCILA, Mehdi HAMDANI, Nektaria VARFI et Daniel WAGBE, dès le 5 août 2016.

Membres actifs à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève, le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1):

Dr Tünde GASPAR : membre ordinaire de l'AMG depuis le 3 juillet 2012, elle s'installe dans le canton de Neuchâtel où elle exerce son activité principale et est membre de la Société neuchâteloise de médecine (SNM).

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1er janvier ou du 1er juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Jean-François LANDEL, dès le 1er janvier 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Rolf ANNER, Odile CIARONI-RAPPAZ et Michel SORDET, dès le 1er janvier 2017.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteur Francesco VOLONTE, au 31 décembre 2016.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Laura DI POLLINA, médecin-conseil de l'entreprise *UNIQA Assurances SA*.

Dr Bernard GREDER, médecin-conseil de l'entreprise *EMS LA PROVVIDENZA*.

Dr Angelo JULIANO, médecin-conseil de l'entreprise *BARCLAYS Bank (Suisse) SA*.

Dr Patrick PRAPLAN, médecin-conseil de l'entreprise *DEVILLARD SA*.

Dr Tatiana SACROUG KAZATCHKOVA, médecin-conseil de l'entreprise des *Transports publics genevois (TPG)*.

Dr Jean-Claude CANAVESE, médecin du travail de l'entreprise *DURACELL International Operations Sàrl*.

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de *PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise)*, est médecin du travail de l'entreprise *Le Nouveau Kermont – EMS*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Jelena DAVIDOVIC, survenu le 28 mai 2016, du Dr Nicolas NICOLOAIDIS, survenu le 8 juillet 2016, du Dr Messaoud HAROUD, survenu le 21 juillet 2016, du Dr Karin SUTTER, survenu le 5 septembre 2016, et du Dr Michel KIENER, survenu le 6 septembre 2016.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Recherche spécialiste en médecine interne générale

Groupe médical à Thônex, Genève, équipé avec radiologie et laboratoire, recherche pour association médecin généraliste ou interniste, éventuellement sous-spécialité, disposant d'un droit de pratique à titre indépendant à charge de l'assurance-maladie, dès septembre 2016. Candidature féminine bienvenue.

Contacter par courriel: vincent.liberek@hin.ch

A sous-louer bureau meublé

A sous-louer un bureau meublé d'environ 12 m² dans un cabinet de groupe à Genève sur la rive droite (Pâquis). Disponible mardi, mercredi et vendredi. Loyer raisonnable. Idéal pour psychologue, psychiatre, diététicienne, logopédiste, autre…

Contacter par téléphone: 078 845 11 18

Grand cabinet médical à Champel

Grand cabinet médical à Champel (2 internistes), loue bureau de consultation d'environ 12 m², pour psychiatre, psychologue ou diététicienne. Loyer à définir en fonction du taux de présence. Disponible de suite. Merci de laisser un message SMS avec vos coordonnées au numéro suivant: 079 768 73 00. Nous vous rappellerons en dehors de nos consultations.

Contacter par SMS: 079 768 73 00

Grande salle équipée à sous-louer

A sous-louer, grande salle équipée dans cabinet à proximité de la gare Cornavin les mercredis et samedis; libre de suite. Conviendrait à naturopathe, homéopathe, nutritionniste, psychologue, psychiatre, etc., 290 CHF/mois pour un jour.

Contacter par téléphone : 079 717 39 62

Collaboration avec thérapeutes ou médecins

Nous sommes des professionnels de la santé, gynécologie & obstétrique, homéopathie et hypnothérapie, nous aimerions collaborer avec deux autres professionnels qui aimeraient travailler selon un horaire du matin jusqu'à 14 h 30. Vous disposerez d'un grand espace, très avenant, déjà meublé, lumineux et tout le confort d'un cabinet médical de renom, très bien situé sur la rive gauche, à proximité des cliniques et du centre-ville avec une nombreuse patientèle fidèle.

Contacter par téléphone: 078 689 63 34
par courriel: cab.medical.gyn@gmail.com

A louer cabinet médical de 140 m²

Cabinet médical de 140 m² à louer suite à déménagement. Situé à la rue de Lausanne 44, 2e étage. Loyer 4311 CHF/mois, charges comprises. Composé de 4 grands bureaux (environ 22 m² chacun), une grande entrée/réception, une infirmerie, 4 locaux de rangement, 2 WC/Lavabos. Conviendrait à un cabinet médical jusqu'à 4 médecins, à un cabinet de physiothérapie, de psychiatrie-psychothérapie ou de dentisterie. Pas de patientèle à reprendre.

Contacter par courriel: cabinet1201@gmail.com

Appareils de radiologie

Vendons mobilier et appareils de radiologie. A retirer mi-décembre 2016.

Drs R. Berger & J. Teicher

Contacter par téléphone: 022 733 41 20

Location cabinet de psychothérapie

A louer ample cabinet de psychothérapie. Excellente situation 5 avenue du Mail, charges comprises et meublé.
Loyer: 1200 CHF/mois.

Contacter par téléphone: 079 507 44 20

Conférence de la Société Médicale de Genève

Mardi 4 octobre 2016, 19 h 15

«Dormez, je le veux!» Questionnement autour de l'hypnose médicale
par le Dr Philippe de Saussure

Découverte au 18e siècle et presque abandonnée après 1900, l'hypnose médicale a été «réinventée» et modernisée depuis 50 ans. Quelles sont les questions pratiques et éthiques posées par cette technique remarquablement efficace, qui a passé en quelques années d'une réputation sulfureuse à un large accueil dans les soins généraux et spécialisés?

Le Dr Philippe de Saussure est gastro-entérologue et hépatologue, installé à la rue de la Corraterie et spécialisé dans les maladies inflammatoires chroniques intestinales; il est aussi vice-président du Conseil de Fondation de l'Institut romand d'hypnose Suisse (IRHyS), formateur et superviseur, passionné de l'approche par hypnothérapie des patients souffrant de troubles fonctionnels digestifs.

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Renseignements: http://www.smge.ch et auprès du Dr Thanh Dang: thanh.dang@grangettes.ch

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Jeudi 22 septembre 2016, de 14 h 00 à 18 h 00

Formation continue de Médecins de famille Genève
Néoplasies insidieuses: bas les masques!

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme-FC-MFGe-22-09-2016.pdf
FC organisée par Médecins de famille Genève
Lieu: FER, rue de St-Jean 98, 1201 Genève

◆ ◆ ◆

Samedi 24 septembre 2016, de 8 h 30 à 18 h 00

Physique quantique et conscience - 29e journée de formation postgraduée et continue

Programme et inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/29ème-J-FPG-ESG.pdf
Lieu: Filière physiothérapie HEDS, salle de conférence, rue des Caroubiers 25, salle 116, 1227 Carouge

◆ ◆ ◆

Mercredi 28 septembre 2016, de 18 h 30 à 21 h 00

Substitutions hormonales Femmes/Hommes!

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/P2P_Invitation_FR-2.pdf
Lieu: Centre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, 1207 Genève

◆ ◆ ◆

Les jeudis 29 septembre, 13 octobre, 3 novembre et 8 décembre 2016, de 19 h 00 à 20 h 30

Comment évaluer, diagnostiquer et traiter les problèmes sexuels - ateliers pour médecins

Présentation et inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Ateliers-Médecins-SantéSexuelle.pdf
Lieu: Locaux de la Pharmacie principale, rue de Coutance 7, 1er étage, 1201 Genève

◆ ◆ ◆

Jeudi 29 septembre 2016, de 11 h 00 à 19 h 00

Les progrès des thérapeutiques cardiovasculaires XVI

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Depliant-Progres-therapies-cardiovasculaire-XVI.pdf
Lieu: Grand Hôtel Kempinski, quai du Mont-Blanc 19, 1201 Genève

◆ ◆ ◆

Jeudi 29 septembre 2016, de 9 h 00 à 17 h 30

Adolescence et psychosomatique - Journée de formation continue

Avec notamment la participation du Prof. Alain Braconnier, de Paris
Présentation, programme et bulletin d'inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/ARFMPP.pdf
Lieu: Crêt-Bérard, Puidoux/VD

A vos agendas! (suite)

L'atelier d'entretien motivationnel

Module 1: Créer l'alliance: les outils d'une écoute
Jeudi 13 octobre 2016, de 13 h 30 à 17 h 30

Module 2: Clarifier les objectifs du changement
Jeudi 10 novembre 2016, de 13 h 30 à 17 h 30

Module 3: Repérer et renforcer le changement
Jeudi 8 décembre 2016, de 13 h 30 à 17 h 30

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Atelier-MM-GE_-Gache.pdf

Lieu: Cité générations, route de Loëx 98, 1213 Onex

◆ ◆ ◆

Lundi 17 octobre 2016, de 9 h 00 à 17 h 00

Forum sur la promotion de la santé mentale à Genève

Présentation, programme et inscription: http://www.ge.ch/sante/formulaire-inscription/2016/forum-sante-mentale-inscription-mail.html

Lieu: Centre Espérance, rue de la Chapelle 8, 1207 Genève

◆ ◆ ◆

Mercredi 19 octobre 2016, de 13 h 00 à 18 h 00

Le cancer du sein chez la femme âgée – 9e journée scientifique

Réservez cette date

Le vieillissement de la population est inéluctable et le cancer du sein chez la femme âgée se pose déjà comme un problème de santé publique majeur, qui va encore s'amplifier dans les années à venir.

◆ ◆ ◆

Mercredi 19 octobre 2016, de 8 h 15 à 11 h 15

Problèmes courants de santé masculine - Quels rôles pour le médecin de 1er recours et l'urologue?

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/MPR_Programme_2.pdf

Colloque reconnu pour la formation continue par la SSMIG (3 crédits)

Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication
Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication
Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation
Christine Faucogney

Publicité
Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression
Moléson Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél.: 022 320 84 20
Fax: 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution: 17 octobre 2016

Délai rédactionnel: 3 octobre 2016